

La Grèce est en crise. L'état grec se retrouve aujourd'hui avec un déficit public faramineux représentant environ 12% de son PIB. Ce déficit s'avère deux fois supérieur à ce que l'ancien gouvernement avait annoncé. En fait, ce dernier avait loué les services de la Goldman Sachs (banque américaine) pour camoufler ses déficits grâce à ses produits bancaires dérivés. Ce menu service aurait quand même coûté près de 300 millions d'euros au contribuable grec.

Depuis, des agences de notations ont décrété que la Grèce était aujourd'hui un mauvais élève peu solvable et qu'en conséquence le taux d'emprunt qui lui sera dorénavant accordé sera quasiment le double de celui d'un pays comme l'Allemagne (6 contre 3%) plombant encore un peu plus ce déficit.

Devant cette crise majeure, risquant d'enflammer les places boursières européennes, la Grèce a adopté un budget de rigueur sans précédent pour l'année 2010 afin de redonner confiance au marché. Ce budget prévoit entre autre la baisse des primes des fonctionnaires (10 à 20%) et la confiscation de leurs congés, le gel du niveau des retraites, une hausse de 2 points de la TVA, une augmentation des impôts...

De grandes manifestations sont organisées dans tout le pays afin de marteler au gouvernement que ce n'est pas uniquement au citoyen de payer les pots cassés de cette dérive.

Double peine pour la Grèce qui non contente d'avoir à rembourser les banques doit maintenant emprunter auprès des autres pays européens et du FMI (heureusement pour elle, à des taux "d'amis").

Moralité : les gouvernements peuvent gérer n'importe comment, quelle importance ? Les contribuables mettront un peu plus la main à la patte et les pays copains aussi ! Le plus important après tout c'est d'être élu et une fois élu c'est de se préparer à la prochaine élection...Ah.. c'est donc ça la politique !

En France, dormons tranquille, ce scénario ne nous arrivera jamais, le déficit "affiché" n'est que de 8 % ...



L'ARBRE A LETTRES

– Il y a une telle conviction en eux. Ils sont tous tellement convaincus. Tellement fanatiques.

– Toute la bande ? demanda le vieux lemming imperturbable.

– Oui, dit Bubber.

– Et si ton père était le seul à parler du saut ? Tu le croirais ?

– Je ne pense pas, dit Bubber.

– Ou ta mère. S'il n'y avait qu'elle ?

– Je ne crois pas, dit Bubber.

– Et si c'était eux deux et un autre couple seulement ?

– Je suppose que j'aurais un doute, dit Bubber.

– En d'autres termes, plus tu entends de lemmings parler de quelque chose, plus ça te paraît vrai ?

– Je le pense, dit Bubber.

– Et si je te disais de manger des cailloux ? Tu le ferais ?

– Bien sûr que non !

– Et si ta mère et ton père et moi et quatre autres lemmings te disaient de manger des cailloux ?

– Je ne le ferais pas.

– Pourquoi pas ?

– Ils sont indigestes.

– Comment le sais-tu ?

“ Moi, un lemming ”, Alan Arkin

10 bonnes raisons de venir...

– Vous voulez en savoir plus sur l'action syndicale que vous ne comprenez peut-être plus ?

– Vous avez des choses à dire aux représentants syndicaux que vous voyez peut-être peu ?

– Vous pensez que syndicat et direction c'est "copain-copain" et qu'on vous tient à l'écart des concertations ?

– Vous voulez savoir ce qui se passe dans votre région ?

– Vous voulez des informations sur le nouvel organisme régional ?

– Vous êtes préoccupés par votre évolution professionnelle ?

– Vous voulez échanger avis et idées avec vos collègues sur le fonctionnement de l'ONF ?

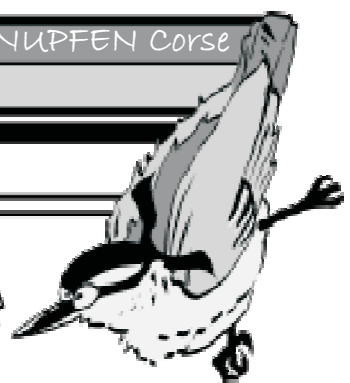
– Vous souhaitez des échanges en toute convivialité et sans langue de bois ?

– Vous voulez faire plaisir à vos représentants afin qu'ils se sentent soutenus ?

– Vous n'avez pas encore croisé la dernière technicienne recrutée (12^{ème} de Miss France 2006) ?

Alors venez le 19 avril à Corte participer à l'assemblée générale intersyndicale, à l'appel de la CGT, du SNTF FO, du SNUPFEN, du STC et du SNAF UNSA Forêt.

LA SITTELLE DES CHÊNAÏES



EDITORIAL

Ce premier trimestre 2010 est fortement marqué par les attaques gouvernementales envers la fonction publique dans son ensemble. Sous prétexte de déficit public on impose des réformes drastiques qui ne vont pas vers les objectifs affichés (faire des économies tout en étant plus efficace) mais bel et bien vers d'autres objectifs, non affichés ceux-là, comme favoriser une fois de plus le secteur privé afin que la santé, l'éducation, la forêt... puissent profiter, à court terme, aux investisseurs.

Parmi ces réformes, le PPO avait déjà bien amorcé la pagaille en terme d'organisation du travail et les augmentations d'objectifs couplés aux diminutions de personnel et de moyens financiers (RGPP oblige) révèlent l'impossibilité de réaliser toutes nos missions et engagements. L'office se trouve dans une "situation budgétaire inextricable" et "une situation sociale extrêmement bloquée" (déclaration de J-C. Monin, conseil d'administration du 3 mars 2010).

Preuve en est la difficulté à sortir un organisme régional fonctionnel (qui répartit les missions sur des postes dits organisés) que l'on attend depuis le changement de direction. Les cafouillages associés à une communication qui manque parfois de transparence (multiples versions de travail pas forcément à jour, publication d'une liste de postes à pourvoir incomplète et qui ne colle pas vraiment aux objectifs prioritaires) laissent imaginer tout et son contraire. Des pans entiers du régime forestier semblent laissés en suspens et le doute persiste quant à l'amélioration de l'efficacité de notre travail.

Nous vous invitons donc à participer à la prochaine assemblée générale des personnels, organisée à Corte le 19 avril prochain par l'intersyndicale corse. Nous vous y attendons nombreux et espérons pouvoir passer avec vous un moment d'échanges constructifs sur la façon dont vous voyez l'avenir de l'ONF.

Cap C.A.P... Donnons le ton, votons !!!

Les élections territoriales étant passées, on est bien chaud comme il faut... Continuons...

Nous sommes à l'aube du renouvellement des représentants du personnel pour les Commissions Administratives Paritaires Centrales... Instance importante car c'est souvent là que se décide le déroulement de nos carrières : avancement, mutations, procédure disciplinaire... Les syndicats sont là pour défendre les personnels dans un souci d'équité, d'égalité et de transparence, face aux dérives de nos directions... Le rapport de force est en place, renforçons-le, votons massivement, montrons que nous nous sentons concernés par notre avenir professionnel !

Si c'est pour le SNUPFEN-Solidaires, c'est mieux... :

- En défendant l'emploi
- En remplaçant la forêt au centre de nos préoccupations
- En défendant les fondamentaux de notre métier de forestier
- En refusant de réduire la qualité et l'objectivité des aménagements forestiers
- En demandant que la qualité des exploitations soit décrétée cause nationale
- En permettant par le martelage une surveillance pleine et efficace des exploitations
- En refusant que la forêt ne se transforme en simple usine à bois
- En refusant que les générations futures deviennent des réfugiés climatiques par notre comportement de gestionnaire irresponsable
- En imposant un débat public sur la forêt

Votons !!!

RECETTE : prendre le bon bulletin, le mettre dans la bonne enveloppe. On laisse reposer 5 secondes, mettre le tout dans une deuxième enveloppe, signons... préparer la troisième enveloppe, en la remplissant de l'enveloppe signée... Direction les urnes, ou plutôt la boîte aux lettres... Avant le 25 avril 2010 ! Attendre les résultats...

La commande d'habillement 2009 (livrée en 2010) a été marquée par un plan d'économie drastique. Ce plan se traduit par la réduction de la dotation d'un certain nombre de personnels de 235 à 130 points.

Une liste de métiers relevant de cette décision a été établie en fonction de la présence sur le terrain.

Sur 4690 personnels dotés, 1321 n'auront donc au final que 130 points : une petite moitié des CATE et 75% des TSF sont concernés par cette belle mesure discriminatoire. Si vous croisez cet été une personne en slip en forêt, ne l'arrêtez pas tout de suite pour attentat à la pudeur : il se peut que ce soit un (ou une) de vos collègues aménagistes !

La sittelle souhaite la bienvenue dans les forêts corses à Emeric Godrie, nouveau RUT de l'Alta Rocca.

CDI, CDD ou CDSP* ?

La DG se targue, dans un flash info de dernière minute, du recrutement de 108 personnels. Bravo. Sauf qu'à y regarder de plus près, sur 108, seuls 6 sont des fonctionnaires, et encore, ce sont des réintégrations de personnels en détachement. Au final donc, aucun recrutement de fonctionnaire mais des contractuels en CDI voire en CDD de 6 mois. Et pourquoi pas des intérimaires à la journée pour gérer des forêts multiséculaires ?

La casse du service public est bel et bien en marche et la précarité de l'emploi avec. La DG peut en être fière.

*Casse du Service Public

C'est quoi ces salades ?

Ce 16 février, prenant connaissance des dernières brèves sur Intraforêt un titre attire mon attention :

"Du renfort pour Rhône-Alpes"

Et là qu'est-ce que j'apprends :

" 2009 a été une année très difficile pour la DT Rhône Alpes, tant pour les effectifs ouvriers que fonctionnaires. En effet, des départs nombreux ont été enregistrés (retraites et mutations). De plus, peu d'arrivées ont été observées, faute de candidats sur de nombreux postes. Enfin, le moratoire sur l'emploi durant 10 mois a gelé la situation. Rhône Alpes est la DT qui a le plus souffert de ces faits en 2009.

Un argumentaire sérieux a donc été établi par la DRH-DT et validé en CODIR. Il s'est traduit par les décisions suivantes de la DRH nationale : embauche de 4 CDI (RUT...) sur des postes non-demandés, de 3 CDD de 12 mois sur des postes urgents à pourvoir, de 2 détachés et embauche temporaire de 4 TOF pour 6 mois en attendant l'arrivée de la promotion 2010."

Soit au total 13 postes ! La Direction générale reconnaît donc, comme nous l'avions nous-même

Régénération artificielle

Toujours dans la rubrique de la mort du fonctionariat, la formation des ingénieurs forestiers ne recrute plus d'élèves fonctionnaires ces dernières années. Sous couvert de fusion avec l'école d'agro de Paris, c'est surtout une bonne aubaine pour les DDTM (ex-DDAF), DREAL et surtout l'ONF, qui employaient ces fonctionnaires à la sortie de l'école et qui réduisent ainsi leur effectif de fonctionnaires. Mais qu'on se rassure, les élèves ingénieurs continueront à trouver des débouchés dans ces organismes ... en tant que contractuels. Avec la diminution des recrutements par concours et le non renouvellement des départs à la retraite, la régénération naturelle des fonctionnaires n'est plus acquise. Les regarnis par point d'appui que nous proposent la DG sont-ils garants d'une bonne gestion durable ?

fait remarquer en Corse, que la carence des recrutements organisés ces dernières années ne permet plus de mener à bien de façon convenable nos missions. On pourrait, presque, se féliciter de ce geste clairvoyant si la précarité des contrats proposés n'était pas aussi affligeante. Des agents pour 6 mois, belle opération....

Je poursuis ma lecture et là ça sent bon le pays de Oui-Oui : " Par ailleurs, 2010 sera aussi un bon crû pour l'emploi ouvrier. Une politique active d'embauche sera menée cette année, pour maintenir et même améliorer les effectifs d'OF, si l'activité est au rendez-vous. Ces embauches et arrivées auront lieu aussi tôt que possible. Elles permettront de renforcer les équipes en place, dans tous les services et dans tous les métiers."

Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes pour notre charmant établissement, je retourne à mes salades...



Le projet de loi de modernisation agricole (LMA) présenté par Bruno Lemaire en Conseil des Ministres, est pointé du doigt pour ses lacunes par France Nature Environnement (FNE) (communiqué de presse - 12 janvier 2010). Avec un " carton rouge " pour le volet forêt, FNE regrette que dans l'accord passé avec la profession forestière lors du Grenelle de l'Environnement, seule la partie "produire plus de bois " du déjà trop célèbre " produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité " soit mise en avant. D'autant qu'on entre dans l'année de la biodiversité ... bel exemple.

C'est bien beau tout ça allez-vous me dire mais nous avons besoin de bois pour l'énergie, la construction, la papeterie... Et c'est justement ce dont parle cet accord, le bois à valoriser en tant que "matériau et source d'énergie renouvelable ". Alors avec ça on est couvert : le matériau est renouvelable et donc... on peut l'exploiter à satiété... belle déduction. Avec les impératifs de gestion à court terme on en oublie l'essence même de la forêt ; les arbres ne poussent pas comme les tomates et on ne peut pas espérer couper autant que ce qui a été prévu sans en mettre un grand coup à l'environnement. Ceci dit en région Corse, l'ONF a clairement établi, dans une réflexion sur la filière bois datant d'octobre 2009, que sans une réforme de la filière, il ne pouvait pas y avoir d'augmentation de production et que les objectifs seraient évalués en fonction de la capacité de mobilisation des bois.

Ah oui, revenons au projet de loi.

Alors voilà, après les ORF, la politique forestière de la CTC et le SRA (mais ça c'est rien que pour

nous), voici venir le PPRDF (Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier) instauré par ce projet de loi.

L'objet du PPRDF est clairement de débusquer les coins non exploités et d'y remédier au plus vite. Preuve en est l'article 15 (modification de l'article L 4-1 du code forestier) :



" Ce plan identifie à l'échelle régionale les massifs forestiers qui justifient, en raison de leur insuffisante exploitation [donc toutes celles insuffisamment exploitées], des actions prioritaires pour la mobilisation du bois. Il analyse les raisons pour lesquelles l'exploitation est insuffisante et définit les actions à mettre en oeuvre à court terme pour y remédier [donc quelles que soient les raisons, on y remédie..., même pas un " et si nécessaire "]. Ces actions sont relatives aux méthodes de sylviculture les plus adaptées à la gestion durable des forêts considérées dans la perspective d'une meilleure valorisation économique du bois [pas d'autre perspective envisagée]"

...et c'est tout ce qui est dit sur les objectifs ; on est bien là dans le "produire plus " y'a pas de doute.

... Bon d'accord, au tout début de l'article il est écrit " tout en respectant les conditions d'une gestion durable des forêts ", mais des modalités pour prendre en compte ça, point du tout...enfin si, un simple aménagement forestier fera l'affaire (puisque on vous dit que c'est un outil de gestion durable), même s'il est écrit qu'il faut dépouiller la forêt...ne vous inquié-

tez pas, le préfet approuvera, il est de mèche !

Autre chose, " l'Office national des forêts pourra intervenir, dans le respect des règles de la concurrence avec les opérateurs privés en vue d'accroître la mobilisation des bois de ces massifs [propriétés privées] dans le cadre de contrats de gestion annuels. " Nous voilà donc en

route vers la transformation en super-coopérative pour organiser la mobilisation des bois (désignations, ventes, contrats...)... attention, la mise en concurrence pour la rédaction de documents de gestion n'est pas loin !

Pour finir, et je m'arrêterai là, " L'office National des Forêts doit être en mesure d'apporter la preuve qu'il respecte les règles de la concurrence, notamment par la tenue d'une comptabilité analytique adaptée, et que les dotations publiques qu'il perçoit dans le cadre de ses missions de service public ne sont pas utilisées pour la réalisation d'opérations dans les forêts privées."

Gare aux dérives...

La sittelle des chênaies
Directeur de publication :
Philippe Hazemann
Dépot légal :
21 janvier 2008
Imprimerie ONF Corse
Trimestriel
Conception-Réalisation :
SNUPFEN Corse

Et une réforme, une !... Cette fois-ci c'est la médecine du travail qui passe à trépas.

Demandez le programme!

Le titre de la pièce : "Si tu veux te débarrasser de ton chien, accuse-le d'avoir la rage!"

La distribution des rôles :
- le bonimenteur public : Xavier Darcos, ex-ministre du travail

- les fieffés coquins : le MEDEF et ses acolytes

- les dindons : les médecins du travail
- les victimes silencieuses : nous tous

Le résumé : c'est la pénurie (organisée) chez les médecins du travail, 75% d'entre eux ont plus de cinquante ans. De plus "il faut donner un nouveau souffle aux services de santé du travail" (dixit le bonimenteur public...)

L'intrigue : la prévention de la santé au travail serait confiée au directeur

de service donnant ainsi le coup de grâce à l'indépendance du médecin du travail qui sera encore un peu plus placé sous la gouvernance patronale. Le manque de médecin serait pallié par des infirmiers voire des médecins de ville bien loin des réalités du monde du travail. Et pour clore le tout, la fréquence de la visite médicale (obligatoire tous les deux ans) pourra être modulée selon

les professions. Le Medef voudrait bien passer tout le monde à trois ans.

La fin : ne vous sera pas divulguée afin de ne pas tuer le suspens, mais vous pouvez en décider l'issue en signant la pétition lancée par un collectif de médecins de Bourg en Bresse qui s'oppose à ce projet.

L'adresse : <http://petition.non-mort-medecine-travail.net>.

Bon spectacle!



Que font les banques de notre argent ?

Extraits d'un article d'Ecolomag n°14

On pensait avoir tout appris des codes de mauvaise conduite du secteur bancaire : gabegie de bonus, investissements à risques et jeux d'actions pourries ou faillites frauduleuses, mais si l'on gratte encore un peu, on découvre avec stupéfaction, que nos banquiers frayent, à travers leurs filiales installées dans les paradis fiscaux, avec la grande délinquance, tout en faisant miroiter une image solidaire, éthique, verte et responsable de la finance. La BNP-Paribas, le Crédit Agricole et la Société Générale totalisent à elles seules plus de 460 succursales dans les paradis les plus opaques de la planète. N'oublions pas le Crédit Mutuel-CIC, HSBC, ING et même La Poste. En clair les banques qui ont pignon sur rue.

Intérêt des paradis fiscaux pour les clients : fructification à l'abri du fisc, blanchiment de l'argent de la drogue ou du crime, camouflage de pratiques illicites (corruption, détournements et comptabilités falsifiées). Intérêt pour les banques : spéculer tout en s'affranchissant des lois contraignantes et du contrôle des autorités financières (des pratiques qui ont lourdement contribué à la faillite du système financier).

Parallèlement, ces mêmes banques financent le plus légalement du monde les projets les plus prédateurs ou les plus polluants. Exemples* :

– Crédit Agricole : commerce avec la compagnie pétrolière Lundin Petroleum, un des plus proches soutiens au gouvernement Soudanais, accusé de nettoyage ethnique continu au Darfour.

– BNP Paribas : en mars 2005, a participé à hauteur de 60 millions de dollars à un crédit renouvelable de cinq ans de 1,25 milliard d'euros pour Textron qui produit des bombes à sous-munitions.

– Crédit Agricole, BNP Paribas et la Société Générale investissent dans EADS, le 2^{ème} fournisseur européen d'armement, dont les bons clients sont la Libye, le Tchad ou l'Angola comme l'a rappelé le procès de l'Angolagate.

– Calyon (Crédits Agricole et Lyonnais) : en mars 2007, a participé pour un montant de 227 millions d'euros à un prêt total de 7,5 milliards d'euros à Freeport McMoran qui rejette chaque jour 230 000 tonnes de déchets pollués dans la rivière proche de la mine de Grasberg (extraction d'or et de cuivre, Indonésie). Les opposants de la mine sont durement réprimés

par les forces militaires corrompues par la compagnie.

– ING investit dans PetroChina et Total, compagnies qui exploitent le pétrole de Birmanie, une dictature sous embargo international qui a recours aux travaux forcés.

Parmi les banques françaises, seules deux font preuve d'un engagement véritable pour l'environnement et affichent un bilan positif : la NEF et le Crédit Coopératif**. Sur une échelle de 10, les 8 autres grandes banques françaises sont bien en dessous de la moyenne, puisque la meilleure, si l'on peut dire, pointe à 2,8, avec un bonnet d'âne au Crédit mutuel-CIC qui affiche 0,9...

Quant à la transparence, la NEF est la seule banque française à publier annuellement la liste des projets qu'elle finance avec le montant du prêt accordé et une description des activités financées; d'ailleurs elle finance uniquement les projets à caractère environnemental, social et culturel.

Alors, ma banque est-elle éthique? Si non, il est toujours possible d'en changer...

* cf www.secretsbancaires.fr et www.amisdelaterre.org

** selon les rapports croisés des Amis de la Terre et d'Alternatives Économiques.

DU SERVICE PUBLIC

Quand l'état invente le licenciement sans droit au chômage ...

–Il faut réduire les dépenses de l'Etat.

–Facile, yaka réduire la masse salariale. On remplace un fonctionnaire partant en retraite sur deux.

–Pas suffisant!

–Ben, on naka licencier des fonctionnaires!

–Pas génial. Qui dit licenciement, dit indemnités et chômage à payer et c'est encore à prendre sur le budget de l'Etat.

–Sauf si c'est un licenciement pour faute.

–Ca risque un peu de se voir, des milliers de fautes, non?

–Bon faut être plus fin. Arriver

à les virer en leur faisant croire qu'ils ne le sont pas.

–Tu veux dire que techniquement, faut les virer sans les licencier?

–Un peu comme après une disponibilité. Tu sais le cas du fonctionnaire en fin de dispo qui a refusé trois postes, la règle c'est exit la fonction publique. Pas d'indemnités de licenciement vu que c'est lui qui est parti, pas de chômage non plus.

–Le problème c'est que dans ce cas là, c'est une demande de l'agent d'être mis en disponibilité. C'est pas son service qui le vire de son poste. Quand le service est à l'origine d'une mutation, l'Etat a

le devoir de le reprendre, quitte à le reprendre en sur-nombre.

–On naka changer la procédure, c'est nous qui faisons les lois oui ou non?

–Tu veux dire qu'on mute un fonctionnaire, on lui propose trois postes et s'il refuse, il prend la porte et il n'a droit à rien?

–Exactement.

joué.

–Faudrait être sûr qu'il ne prendra pas un des trois postes.

–Bah, yaka proposer trois postes qui n'ont rien à voir avec le métier du gars. Il suffit juste de grouper des corps. L'équipement avec l'agriculture par exemple. T'imagines le mec qui trace les lignes blanches qui se retrouve au contrôle sanitaire des bovins?

–... On pourrait même se payer le luxe de faire des passerelles dans les trois fonctions publiques, génial!

–Faut aussi blinder les distances à parcourir, maintenant 100 km ça se fait facilement. Et dorénavant, on ne tient plus compte des rapprochements de conjoint, avec tous les divorces!

–C'est bon, j'accepte. Tu me proposes un projet de réforme et je le fais passer au président. Toi, sois sûr que je ne vais pas te muter d'office avec des idées comme celle-ci...

Toute ressemblance avec la RGPP n'est malheureusement pas du tout fortuite. Si nous ne voulons pas être les dindons d'une farce qui risque de nous exposer à la précarité sans même toucher les minima sociaux, mobilisons-nous.



Superfusion pour une superconfusion

Comme dans le nucléaire, la mode est à la fusion. Non contents d'avoir fusionné le corps des ingénieurs des travaux des eaux et forêts avec ceux des travaux agricoles et ceux des travaux ruraux dans un grand corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, qui permet dorénavant à un vétérinaire de formation de choisir les coupes de bois ou à un forestier de contrôler l'hygiène dans les restaurants, les ministères veulent fusionner ce nouveau corps avec celui des ingénieurs des travaux, des ponts et de l'équipement. Evidemment, cela va de pair avec les fusions des structures, la fusion de la DDAF avec la DDE étant devenu la DDEA au 1^{er} janvier 2009, qui elle-même a fusionné avec la DDAM (Affaires Maritimes) et le bureau environnement de la préfecture pour devenir depuis le 1^{er} janvier 2010 la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Au moment où nous mettons sous presse, nous ne savons pas si cette structure a déjà refusionné.

Une superfusion qui va, à coup sûr, renforcer les compétences et l'expertise de l'état.

La sécurité du futur tunnel de Vizzavona validé par un enseignant spécialiste de la filière porcine ou les plans de gestion des réserves naturelles élaborées par un spécialiste des autoroutes? A quand la fusion des plombiers avec les médecins, des boulangers avec les éboueurs, des enseignants avec les gardiens de prisons, des ministres avec les demandeurs d'emplois?

Fin 2009, le monde du travail a été bouleversé par une vague de suicides sans précédent à France Telecom. Le mal-être au travail de ses salariés, conséquences d'un management agressif, éclatait au grand jour et occupait l'espace médiatique pendant plusieurs semaines.

Ces événements dramatiques n'ont laissé personne insensible et encore moins les personnels de l'ONF. France Telecom, privatisé depuis 1997, est pour beaucoup la grande sœur emblématique de notre établissement tant en terme d'évolutions que de réformes. Les réorganisations successives de l'ONF affichent aujourd'hui clairement la volonté de l'état de scinder nos activités (d'un côté le patrimonial de l'autre le conventionnel) afin de les privatiser progressivement. Ce changement de cap et la recherche d'une rentabilité à tout crin ont entamé le moral et les convictions de beaucoup d'entre nous. Le forestier jurassien se donnant la mort devant ses bureaux en décembre dernier nous en donne le tragique exemple.

Parmi les nombreux articles sur France Telecom, celui écrit par Gildas Renou*, a retenu notre attention. Ce sociologue français a travaillé longuement avec les salariés de France Telecom et de la Poste. Il a étudié particulièrement la gestion du personnel pratiquée dans ces établissements et ses conséquences directes sur les conditions de travail des salariés.

Selon lui, cette gestion du personnel relève de la mise en œuvre d'une stratégie délibérée de la Direction dans le but de fragiliser psychiquement de nombreux salariés en les " incitant " à une mobilité externe. Les salariés " fonctionnaires " sont particulièrement visés car leur statut n'est plus du tout en phase avec les attentes des actionnaires de cette société

cotée en bourse. 22 000 suppressions de postes d'agents étaient ainsi programmées en trois ans. Comme les salariés sont encore malgré tout attachés à leur métier, et ne sont guère sensibles aux carottes, des mesures plus insidieuses sont mises en place afin de motiver leur départ : réforme permanente des organigrammes (nouvelles tâches, nouvelles équipes, perte de repères), intensification de l'évaluation individuelle (casse des liens de coopération entre collègues, individualisation des carrières), chasse aux agents les moins productifs (sanctions sur les primes), syndicalistes



laminés... Les responsables reçoivent des objectifs chiffrés de départs volontaires par équipe. On ne parle plus ici de " salariés ", mais d'" unités " dont il convient de se séparer. Le harcèlement moral est élevé ici en règle de management en mettant volontairement en cause de façon répétée la compétence technique du salarié acquise pendant des années: pas assez productif, pas assez performant, pas assez compétitif..., mais la boîte va quand même être généreuse et lui propose un nouvel emploi. De commercial la plupart du temps. Et voilà notre quadra propulsé sur une plate-forme commerciale au sein d'une équipe qu'il ne connaît pas, qui tourne sans cesse, avec des rémunérations variables selon l'atteinte de ses objectifs (toujours revus à la hausse au cours des évaluations individuelles). " Ce contexte fait donc que la solidarité ne

peut plus avoir cours. Alors que le travail était souvent un lieu de socialisation, il devient fréquemment une école de la méfiance. "

" Les cadres qui appliquent les mesures dictées par leur hiérarchie sont-ils tous des monstres sans morale ? Bien sûr que non. " Pour notre sociologue, France Telecom est devenu " un laboratoire de l'antipathie ". L'antipathie étant ici à prendre comme " une indifférence délibérée et apprise, une volonté de ne pas partager d'affects avec autrui ". L'antipathie serait devenue une sorte de compétence valorisée à France Telecom nécessaire pour gravir les échelons de la hiérarchie : savoir fermer les yeux et les oreilles à la souffrance d'autrui, afin de ne pas se laisser submerger par l'affect. Le credo du bon manager se résumant à apprendre à refouler le sentiment d'empathie avec celui qu'il fait souffrir. D'ailleurs afin qu'aucun lien ne puisse se tisser entre cadres et subordonnés, chaque manager est tenu de ne pas occuper le même poste plus de trois ans.

Le monde du travail connaît une crise sans précédent. Au début du siècle, le combat du salarié était davantage tourné contre l'exploitation du prolétaire. Aujourd'hui la financiarisation de l'économie et les innovations des sciences du management ont pour conséquences perverses une perte de repères pour le salarié. " Le travail est en train de perdre son sens aux yeux des salariés, l'apport de chacun n'y étant plus reconnu, la joie tendant à y disparaître.... le salarié est sous tensions contradictoires : on l'incite vivement à se donner corps et âme à sa mission, ... mais dans le même temps on le considère comme parfaitement remplaçable par n'importe qui... "

Puissance avérée de cette stratégie pour ceux qui n'en sont

pas encore victime : peu à peu chacun tend à trouver ce fonctionnement normal, moderne même. Car vous comprenez la concurrence, elle, n'attendra pas...

Cependant le seuil d'alerte est aujourd'hui atteint. Au culte du modèle individualiste porté aux nues jusqu'au plus haut de l'état, il convient au plus vite de donner une réponse contre cette casse de ces précieuses affiliations entre salariés. " C'est par la médiation du " nous " de ce qui est commun, indivis, que nous pouvons avoir la chance de devenir quelque chose".

Et à l'ONF ?

Depuis plus de 10 ans les organigrammes se font et se défont. Des notes internes " invitent " nos responsables à la mobilité. Des procédures judiciaires sont lancées contre des représentants syndicaux. Des objectifs proposés toujours plus inatteignables. La masse salariale sacrifiée à l'autel de la sacro-sainte conjoncture économique et modernisation de l'Etat. Un Directeur général en totale rupture avec sa base, passé maître dans la rhétorique de l'antipathie. Des mobilités forcées vers de nouveaux métiers pour des administratifs. Du conventionnel toujours plus en décalage avec nos missions de bases... Alors l'ONF un France Telecom pour demain ?

" On ne mesure pas la puissance d'une idéologie aux seules réponses qu'elle est capable de donner, mais aussi aux questions qu'elle parvient à étouffer " (Gunter Anders, l'Obsolescence de l'homme).

* L'article de Gildas Renou, "Les laboratoires de l'antipathie. A propos des suicides à France Télécom", du 29 septembre 2009 est sur www.journalduma.us.net

Ecouter aussi G. Renou dans " Las bas si j'y suis " (France Inter), émissions "orange stressé" du 6, 8 et 9 octobre 2009 sur www.la-bas.org.



Voici venu le temps des bilans, voici venu le temps des prévisions. Et oui, voici venu le temps des entretiens annuels. L'occasion rêvée pour préparer la nouvelle année d'activités, de faire valoir ses attentes, de faire considérer ses actions passées. Ah oui... se faire considérer... Qu'en pensez-vous ? Quand on a toujours plus de choses à faire avec toujours moins de personnes pour les réaliser, pensez-vous être considéré par votre entreprise ? Quand on attend un organigramme fonctionnel régional depuis plus d'un an, pensez-vous être considéré dans vos fonctions ?

Et croyez-vous pouvoir définir vos missions à venir sans savoir quel sera l'effectif demain, et quelles seront les missions de vos collaborateurs ? Suite à un appel syndical national, le choix vous est proposé : refuser de définir des missions sans garantie de maintien des effectifs et sans organigramme fonctionnel, ou réaliser son entretien annuel comme si de rien n'était et continuer à laisser la direction faire ses petites affaires.

PS : si vous avez de bonnes relations avec votre supérieur, vous pouvez toujours discuter avec lui de votre travail sans le faire figurer dans un compte rendu d'entretien.

Le stress au travail : les couleurs de la honte

Vous avez sûrement entendu parler du classement des entreprises engagées dans le traitement pour prévenir le stress au travail. Mais si, la fameuse liste faite par le gouvernement et accessible à tous sur Internet* afin que les mauvaises entreprises soient connues des consommateurs, qui, comme chacun le sait, citoyenneté d'abord, seront à même d'exercer leur très grande pression pour faire changer, via les lois du marché, le comportement des entreprises.

Premier hic : les listes rouge (celle des mauvaises entreprises) et orange (celle des entreprises qui ont engagé une ou plusieurs réunions de négociations ou de discussions mais n'ont pas d'accord de fond ou de méthode) ne sont plus visibles, dit le ministère du travail car ces entreprises se sont inscrites dans une bonne démarche. Surtout, ne mettons pas trop la pression aux mauvaises entreprises, des fois que les consommateurs deviennent des consomm'acteurs.

Deuxième hic : l'ONF y est classé

en vert, c'est-à-dire la prévention du stress au travail est une réalité à l'ONF. C'est vrai que depuis plus de 18 mois la DG brille par son dialogue social à la pointe de l'excellence et que les 14 suicides n'ont vraiment rien à voir avec la dégradation des conditions de travail.

Un peu de sérieux au ministère du travail SVP. Ce n'est pas parce que l'uniforme de l'ONF est vert, qu'il faut le mettre sur liste verte. Dans ces conditions, France Telecom-Orange serait sur liste orange? Ah oui, c'est le cas (enfin, lorsque la liste était accessible sur Internet)! Liste orange et non rouge après tous les suicides ?

Alors pourquoi pas la DDE en orange, les SDIS en rouge ? Doit-on créer une liste bleu pour EDF, une liste blanche pour l'hôpital voire une liste camouflage pour l'armée ?

Franchement, n'y a-t-il pas plus important à faire au ministère du travail que ce type d'initiative grotesque et sans fondement, à la limite de la propagande ? Quand le gouvernement vous dit que la fonction publique dilapide notre argent...

* www.travailler-mieux.gouv.fr